

LE HANDICAP

C'EST QUOI ?

12 M

de
personnes
handicapées
en France

Généralement, on regroupe les handicaps en 2 catégories :

- Les handicaps visibles
- Les handicaps invisibles

80%

des handicaps
sont invisibles

90%

des élèves
handicapés sont
scolarisés à
temps plein

1%

d'apprentis
en situation
de handicap

QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

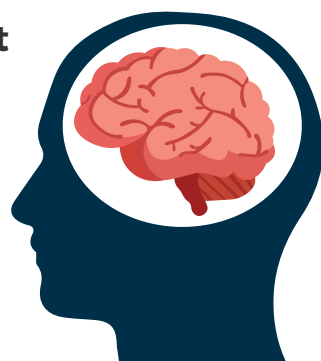
L'OMS définit le handicap en 2001 : « est handicapée toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est **passagèrement ou définitivement diminuée**, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident, en sorte que son autonomie, **son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises** »

HANDICAP MENTAL

C'est un **arrêt du développement mental ou un développement mental incomplet**. Il se traduit par une insuffisance des facultés et du niveau global d'intelligence (fonctions cognitives, du langage, de la motricité et des performances sociales).

Il touche **1 à 3% de la population générale**, avec une prépondérance chez les hommes.

Il peut provoquer une déficience du cours de la pensée, des troubles de l'intelligence, de la mémoire, de la relation.



Dessin représentant un cerveau



Dessin d'un garçon qui tousse dans un mouchoir

PATHOLOGIE INVALIDANTES

Ce sont des maladies **souvent génétiques** au cours desquelles **un ou plusieurs organes sont progressivement dégradés**.

Les causes peuvent être l'accumulation de produits biologiques ou de toxines. Cela peut aussi être dû à une absence prolongée d'une substance biologique.

Les conséquences sont diverses selon les pathologies.

HANDICAP VISUEL

Ce handicap peut provoquer une **cécité** (personnes aveugles), ou de la **malvoyance**.

Il peut être dû à des maladies (cataracte ou glaucome) ou alors il peut être héréditaire.

On estime le nombre de **malvoyants en France à 1,7 millions**, dont plus de **207 000 malvoyants profonds à aveugles**.

Ce handicap peut provoquer des difficultés de déplacements et/ou une incapacité totale ou partielle dans l'écriture et la lecture.



Dessin d'une jeune fille avec une canne



Convention partenariale
pour l'insertion professionnelle
des jeunes en situation de handicap

Site internet :
<https://www.atoutspourtous.com>

HANDICAP MOTEUR

C'est l'ensemble des troubles (troubles de la dextérité, paralysie, ...) pouvant entraîner une **atteinte partielle ou totale de la motricité, des membres supérieurs et/ou inférieurs.**

Les causes sont variées : maladie acquise ou génétique, malformation congénitale, traumatisme dû à un accident, vieillissement...

1,5% de la population française adulte est atteinte de troubles moteurs isolés. Si l'on considère le trouble moteur associé à d'autres déficiences, cette estimation atteint 4%.

Les conséquences de ce handicap sont des limitations fonctionnelles au niveau de la coordination des mouvements, de la locution, de la mobilité et de la dextérité.



Dessin d'une fille avec une perte de motricité dans les jambes

HANDICAP PSYCHIQUE

Le handicap psychique est la **conséquence de diverses maladies psychologiques** : psychose, troubles bipolaires, troubles de la personnalité et certains troubles névrotiques comme les TOC.

Cependant, la **cause de ces maladies reste inconnue à ce jour.**

Ce handicap **apparaît majoritairement à l'âge adulte** et touche 3 millions de personnes en France.

Les troubles psychique peuvent causer une perte de conscience, une désorientation temporo-spatiale, une confusion mentale, des troubles des capacités relationnelles, des troubles de l'émotion et des troubles de l'humeur.



Dessin d'un jeune homme avec un casque de musique

HANDICAP AUDITIF

Perte partielle ou totale du sens de l'ouïe.

Les **causes** de la surdité sont **multiples** (génétiques, virales, médicamenteuses, en conséquence d'un traumatisme sonore...).

En France, **plus de 4 millions de personnes** sont atteintes de handicap auditif, avec environ 300 000 malentendants profonds ou sourds.

Conséquences : difficulté dans la communication (lecture labiale, amplificateur à distance FM, Langage Parlé Complété, Langue des signes).



Dessin représentant monsieur avec un appareil auditif

TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE

L'autisme est un **trouble envahissant du développement** caractérisé par un développement anormal ou déficient. Ces déficiences se manifestent dans les interactions sociales, la communication, les comportements au caractère restreint et répétitif.

Il est **généralement manifesté avant l'âge de trois ans.**

Les causes de l'autisme sont inconnues à ce jour.

Le nombre d'autistes en France est **estimé entre 60 000 et 120 000 personnes**, avec une proportion de 3 ou 4 garçons pour une fille.



Dessin d'un homme assis avec un t-shirt bleu

TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE

Les "troubles dys-" sont des **troubles cognitifs** et des **troubles de l'apprentissage.** Ils apparaissent pendant les premiers apprentissages, et persistent à l'âge adulte.

Ces troubles ont des répercussions sur la vie scolaire, professionnelle et sociale, et peuvent provoquer un déséquilibre psycho-affectif. Ils sont innés pour la plupart.

En France, **6 à 8% de la population** serait concernée par des troubles "dys-".

Ces troubles peuvent affecter l'acquisition, l'organisation, la rétention, la compréhension ou le traitement de l'information verbale ou écrite.



Dessin représentant une jeune fille qui lit un livre avec un café



Convention partenariale
pour l'insertion professionnelle
des jeunes en situation de handicap

Site internet :
<https://www.atoutspourtous.com>